



Dispositif « Angela »

Mercredi 8 mars 2023 à 12h

Tilvist Coffee Shop, suivie de l'inauguration du dispositif « Angela » à Maison de la Région de Mulhouse à 12h

Contacts presse

Nina OUMEDJKANE

Tél : 03 89 32 59 92

Port : 06 29 68 13 46

Nina.oumedjkane@mulhouse.fr

Sandra RUPP-LANG

Port : 06 49 77 96 55

sandra.rupp-lang@grandest.fr

presse@grandest.fr

SOMMAIRE

03 Introduction

03 La France, premier pays à verbaliser le harcèlement de rue

04 Où est Angela ?

04 Professionnels : intégrez le dispositif

05 Mulhouse au Féminin

06 Egalité femmes/hommes :
la Région Grand Est agit !

Introduction

La Ville de Mulhouse et la Région Grand Est s'associent en constituant un réseau solidaire de commerces et d'équipements culturels, où les professionnels s'engagent à accueillir toute personne se sentant en situation d'insécurité ou en situation de harcèlement de rue, quel que soit son âge, son genre ou sa condition, de jour et comme de nuit.



La France, premier pays à verbaliser le harcèlement de rue

8 jeunes femmes sur 10 ont peur de sortir seules le soir. La plupart des femmes ont déjà été harcelées ou suivies dans la rue et les transports en commun. Si le harcèlement de rue touche particulièrement les femmes, tout le monde peut en être victime. Chaque jour, près de 1 500 infractions sexistes sont constatées en France.

Depuis la loi du 3 août 2018, le harcèlement de rue est réprimé par l'outrage sexiste et par une amende pouvant aller de 90 à 750 €.

Où est Angela ?

Le nom de code "Où est Angela ?" peut être adressé aux personnels des commerces ou équipements culturels partenaires, pour leur demander de l'aide.

L'établissement volontaire s'engage à :

- **Porter assistance et soutenir** toutes personnes faisant appel au dispositif
 - en gardant la personne en sécurité aussi longtemps que nécessaire
 - de manière bienveillante, sans jugement ni remarque discriminatoire, et en ne questionnant pas la situation dans laquelle la personne se trouve
 - en fournissant un soutien matériel adéquat (prise électrique pour charger un appareil électronique, téléphone, chaise, verre d'eau...)
 - en appelant les secours (17, 112) si nécessaire, au nom de la victime qui vient de se faire agresser ou qui se sent en danger.
- **Informier et impliquer l'ensemble de ses employés** dans la mise en œuvre du dispositif pour assurer le respect de ces principes et garantir la qualité de l'assistance
- **Communiquer sa participation au dispositif** de manière visible et durable, au grand public et à ses clients, via les supports de communication du dispositif (signalétique pour localiser ces lieux solidaires).

Ces établissements sont situés sur différents quartiers de la ville et sont reconnaissables via le logo.



Afin de les accompagner au mieux et de veiller à la réussite du dispositif, la Ville de Mulhouse et la Région Grand Est leur proposent une sensibilisation afin de les outiller et les soutenir dans leur engagement. En effet, les établissements recensés bénéficieront, en plus du sticker accolé à leur vitrine et d'un flyer, d'un tutoriel en ligne pour leur expliquer le dispositif et savoir comment réagir lorsqu'une situation se présente.

Le plan Angela, déployé par la Ville et la Région Grand Est, est inspiré du modèle mis en place au Royaume-Uni « Ask for Angela », avec le soutien de HeForShe, le mouvement de solidarité pour l'égalité entre les Femmes et les Hommes des Nations Unies Femmes lancé en 2014.

Professionnels : intégrez le dispositif

Si vous êtes un établissement mulhousien et que vous souhaitez en savoir davantage sur le dispositif "Demandez Angela", il est possible de s'inscrire via : <https://www.mulhouse.fr/demandez-angela/>

Mulhouse au Féminin

L'égalité entre les femmes et les hommes implique :

- des droits égaux pour les femmes et les hommes, les filles et les garçons,
- une même visibilité, autonomie, responsabilité et participation dans tous les domaines de la vie publique et privée.

De nombreux indicateurs témoignent encore de réelles différences entre les femmes et les hommes dans l'accès aux droits, aux opportunités professionnelles, à l'égalité salariale, aux responsabilités associatives et aux mandats locaux.

La Ville de Mulhouse encourage et soutient les initiatives pour donner toute leur place aux femmes :

- Création d'une **délégation à l'égalité au sein du Conseil municipal** ;
- signature en décembre 2017 de la « **charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale** » ;
- création en janvier 2018 d'un label « Mulhouse au féminin » pour donner plus de visibilité aux actions qui sont organisées à Mulhouse par la Ville, ses partenaires et les associations ;
- publication en octobre 2018 du **premier rapport** sur la situation de l'égalité entre les femmes et les hommes (loi du 4 août 2014), sur le territoire et dans l'administration municipale ;
- mise en place en 2019, d'une programmation annuelle Mulhouse au féminin ;
- création en 2019, d'un conseil de l'égalité ;
- en 2022, séance d'installation du Conseil Mulhousien de l'Égalité ;
- constitution en 2023 d'un réseau solidaire de commerces et d'équipements culturels prêt à venir en aide aux personnes en situation de harcèlement de rue.



Egalité femmes/hommes : la Région Grand Est agit !

La Région Grand Est est résolument engagée dans la lutte contre toutes les formes d'inégalités entre les femmes et les hommes. Cela s'est concrétisé par la signature de la charte en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale, la désignation d'une conseillère régionale déléguée à l'égalité femme-homme, et par l'adoption d'un tout premier plan d'actions couvrant les années 2019-2021.

Dans le cadre de son premier plan d'actions, la Région Grand Est a déployé toute une série d'initiatives en faveur :

- du développement de l'entrepreneuriat et du leadership féminin ([Elles Osent en Grand Est](#)) ainsi que de la mixité des métiers et des formations ;
- d'une plus grande mixité et parité dans le sport ;
- des agents de la collectivité (mise en place d'une cellule de signalement et sensibilisation aux violences sexuelles et sexistes, accompagnement à la parentalité, sensibilisation à l'égalité pour tout nouvel arrivant, etc.).

La lutte contre les violences faites aux femmes, grande cause du mandat

La Région a décidé de faire de la lutte contre les violences faites aux femmes et intrafamiliales une grande cause régionale. Cette ambition fera partie intégrante du second plan d'actions en faveur de l'égalité femmes-hommes (2023-2025), qui sera proposée au vote des élus lors de la séance plénière de mars prochain. Parmi les mesures qui y sont intégrées :

- des actions en faveur de la jeunesse : renforcement des actions éducatives dans le cadre du Mois de l'Autre, création d'un outil de sensibilisation aux violences sexuelles et sexistes ;
- déploiement d'un plan de lutte contre le harcèlement et les violences sexuelles et sexistes dans les transports régionaux ;
- sensibilisation et formation des professionnels de santé, travailleurs sociaux et du médico-social ;
- accompagnement professionnel des femmes victimes de violences ;
- déploiement de lieux sûrs (expérimentation du plan Angela avec des villes du Grand Est) ;
- soutien à l'aménagement et à l'équipement de logements hébergeant des femmes victimes de violences (via un appel à projets lancé au printemps) ;
- mise à disposition de kits d'urgence pour les femmes victimes de violences.